

BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Décès inscrits dans les derniers 24 heures.

MARIAGES. Edward Kennair Jr à Annie Gelbert; Archie Davis à Bertha Lawson; Harry Phillips à Clara Broussard; Louise Freneli à Laura Conner; Walter B. McKinstry à Angeline A. Piazzi; Mrs Douglas à Louise Thiel; Edw. Clark à Angie Kay; Wm Decker à Catherine Bayersdorfer.

NAISSANCES. Mmes Jos Luquet, un garçon; Léopold Songy, un garçon; Walter H. Slaughter, un garçon; Ernest Buhler, une fille; Louis Gilfers, une fille; Philip Karanovitz, une fille; J. H. Brockhaws, une fille; James Comer, un garçon.

DECES. Albert Dillon Fayard, 6 ans; Constantine et Mazasin; Geo. N. Pierce, 45 ans; 1433 St-Charles; Mme Lorenzo Fousseca, 65 ans; Jackson, Lne; Mme Esther Duon, 21 ans; 5131 Oradels; P. J. McNamara, 40 ans; 1717 Thalie; Nicholas O'Connor, 53 ans; 1306 Première; John B. Rainey, 15 mois; 1406 Constance; Henry Schwartz, Jr., 53 ans; 627 Congress; Wm S. Wilson, 55 ans; 724 rue Sud Gayoso; H. H. Davis, 38 ans; Hôpital des Sena; Mary Benjamin, 62 ans; 1911 Orléans; Mrs Michael J. Joyce, 71 ans; 2732 Bienville; John Jackson, Jr., 24 ans; 1125 St. Ferdinand; Olivia Lawrence, 50 ans; 2-16 Bienville; Thos. N. Morrison, 69 ans; 2011 Toura; Mary Turnage, 72 ans; 524 Bertrand; Maria Bell, 60 ans; 219 rue Iberville; Lizzie Jones, 38 ans; 4-19 S. Freret; Alex. S. Swanson, N. O. Sanitarium; Hy Verret, 71 ans; 1427 Chesnut; Elyse; Vincent, 6 ans; 3 ans; Hôpital de Charité; Alice Furrow, 2 ans; 911 Magasin; Rosa Stalls, 20 ans; 418 Robin; Anna Romano, 1 an; 1014 Royale.

TRIBUNAUX. COUR CIVILE DE DISTRICT.

Successions ouvertes: Estina Fratz, Joseph P. St. M. Le Bretton, A. W. Waxson, Barney Mc Loughlin, Philip Helm, Lionel E. Dupart; Philip Werlein Ltd vs H. D. Corbin, réclamation de \$127.66 sur un compte courant; John Bichler Jr vs Mme Pauline M. Murrel, Maseimo Suarez & ais, réclamation de \$314.75; Philip Gugenheimer vs Alexander J. Bessie Jr, action en dommages de \$600; Albert Makle Grocer Co. vs Excelsior Lumber Co., action en recouvrement de \$121.23 sur un compte courant; Etat de la Louisiane vs J. W. Bird, réclamation de \$200 sur une licence; Edward Porée vs Jos J. Dillenker et Jas W. Winn, réclamation de \$114; H. Rosenthal et fils vs Reuben M. Chisolm, action en recouvrement de \$249.90 sur des billets.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITE.

JUGE A. M. ADOULIN. Comparaisons: Geo. Springer, menaces; Wm. Carre, action en dommages; Philip Rubin, actes de violence. Acquittés: Laurence Broussard, actes de violence; F. J. Chestnut, violation de la loi du dimanche. Trouvé coupable: Hermine Gibson, actes de violence. Condamnations: Louis Secco, actes de violence, \$10

LA ST-PATRICK.

La fête de St-Patrick, patron de l'Irlande, a été comme chaque année, célébrée hier à la Nouvelle-Orléans par des cérémonies appropriées.

Les emblèmes verts étaient en évidence partout, et la bonne moitié des passants portaient à leur boutonnière ou piquée au corsage la légendaire feuille de trèfle.

Une grande messe a été célébrée à 9.30 heures à l'Eglise St Patrick par le Père J. F. Walsh de l'Eglise St-Jean, assisté des Pères Kavanaugh et Ryan.

L'éclat de la cérémonie a été renforcé par l'arrivée de Bleek qui a assisté entouré de treize ecclésiastiques.

L'église était superbement décorée aux couleurs américaines et irlandaises.

Dans la soirée les sociétés irlandaises de la ville ont donné des banquets à l'Hôtel St. Charles et au West End, banquets qui ont été très animés et qui ont duré jusqu'à une heure avancée.

FAITS DIVERS.

La lutte contre le ver acanthocéphale.

Le Dr Wickliffe Rose, curateur du fonds Rockefeller de \$1,000,000 pour la lutte contre le ver acanthocéphale, qui fait actuellement une tournée dans les divers Etats du Sud, est arrivé hier matin à la Nouvelle-Orléans.

Ce fonds de un million récemment donné par le "roi du pétrole" a pour but d'encourager une croisade visant à l'extermination du ver acanthocéphale, parasite qui au dire de certains spécialistes causerait des ravages considérables parmi la population rurale des Etats du Sud.

Immédiatement après son arrivée le Dr Rose a tenu une conférence avec les Drs Harvey Dillon et Sidney Porter, du Bureau de Santé de l'Etat, conférence au cours de laquelle la question a été discutée sous toutes ses faces.

Le Dr Dillon a déclaré que la Louisiane se joindrait volontiers aux autres Etats pour poursuivre cette croisade hygiénique et que les fonctionnaires du Bureau de Santé s'occuperaient de faire une enquête afin de se rendre un compte exact des ravages causés par le ver acanthocéphale dans notre Etat.

Des mesures dans ce but seront prises à la prochaine séance régulière du Bureau de Santé qui sera tenue le 11 avril.

Dans le courant de l'après-midi le Dr Rose a encore tenu une conférence avec les Drs O'Reilly et Archibard sur le même sujet.

M. Rose partira ce matin pour Houston et terminera sa tournée en visitant le Texas et l'Oklahoma.

Retour des membres du Comité de l'Exposition.

Le maire Behrman et la plupart des membres du comité qui s'étaient rendus à Washington pour exposer au président Taft et au Congrès des Etats-Unis le projet d'Exposition Pan-Américaine sont rentrés hier matin à 10 heures à la Nouvelle-Orléans.

Les délégués sont enchantés de leur voyage et des nombreux encouragements qu'ils ont reçus à Washington.

Notre délégué a créé une excellente impression à Washington, a déclaré le maire Behrman, et nous avons obtenu l'assurance que notre projet d'exposition serait favorablement accueilli par le Congrès.

Il ne reste plus maintenant à notre population qu'à faire sa part pour mener à bien le projet.

Les autres membres de la délégation se sont exprimés dans le même sens que le maire, et ont déclaré qu'il ne tenait qu'à la population de notre ville et de notre Etat de faire aboutir ce projet en coopérant dans la mesure du possible avec les autorités.

L'Union Progressiste tiendra sa prochaine séance régulière lundi prochain à 8 heures, dans le Jardin des Palmes de l'Hôtel St. Charles, et à cette occasion donnera une réception en l'honneur du gouverneur Sanders, du maire Behrman et des délégués qui se sont rendus à Washington.

Avancements Mérités.

Le Conseil de Direction de la "Central-Louisiana Bank & Trust Company" d'admettre dans son sein M. John F. Couret et en même temps l'a élu vice-président de la Banque, et a nommé caissier M. Louis J. D'Aquin qui était sous-caissier.

Ces avancements sont mérités, car les deux messieurs à qui ils écholent sont d'anciens et fidèles serveurs de l'institution.

M. Couret était caissier de la Banque depuis de nombreuses années, et nul n'a plus contribué que lui à accroître sa popularité; nul n'est plus honorablement connu, plus généralement estimé que lui dans notre communauté.

M. Ryan a succombé à une attaque de néphrite aigüe. Il était âgé de 70 ans.

M. J. M. Ryan, employé dans les bureaux de l'ingénieur de la ville est mort subitement hier matin, à 8 heures, au moment où il quittait sa pension, 735 rue Conti, pour se rendre à son travail.

M. Ryan a succombé à une attaque de néphrite aigüe. Il était âgé de 70 ans.

—Des cigares d'une valeur de \$78 ont été volés l'avant dernière nuit dans le magasin de Pinski Frères, rue Magasin 608. La police a fait une enquête et a constaté que les voleurs s'étaient introduits dans l'établissement par une fenêtre du deuxième étage avec l'aide d'une échelle.

LA CONVENTION DES SHRINERS.

Le bruit avait couru ces jours derniers que la compagnie Glenn Curtis, d'Hammockport, N. Y., organiserait un meeting d'aviation à la Nouvelle-Orléans pendant la Convention des Shriners, du 10 au 15 avril.

Des pourparlers avaient eu lieu et étaient entrés à ce sujet entre M. K. L. Bernard, représentant de la compagnie en question et le comité exécutif du Temple de Jérusalem, mais ces pourparlers n'ont pas abouti, et selon toutes apparences le projet est tombé dans l'eau.

Les exigences de la compagnie Glenn Curtis ont été trouvées trop élevées par les membres du comité qui à leur regret ont été obligés de renoncer à ce meeting.

Les préparatifs pour la Convention des Shriners se poursuivent activement et tout fait prévoit que la décoration des rues sera complète et ne laissera rien à désirer, en particulier celle de la rue du Canal.

Départ de MM. Lovett et Harahan.

Les rumeurs suivant lesquelles il aurait l'intention de donner sa démission des fonctions de président de la Compagnie de chemin de fer Illinois Central ont été formellement démenties par M. J. T. Harahan, qui est arrivé mercredi dans notre ville en compagnie du juge Lovett, président des lignes du "Système Harriman".

"J'ignore où cette rumeur a pu prendre naissance, a déclaré M. Harahan, mais elle ne repose sur aucun fondement. Je n'ai pas donné ma démission et n'ai nullement envie de le faire.

Après avoir inspecté les entrepôts et la gare de l'Illinois Central, M. Lovett et Harahan sont repartis dans le courant de l'après-midi, par voie du Southern Pacific à destination de la Californie.

ACCIDENT.

Fred Baraber, un ouvrier employé dans la fabrique de glace à l'angle des rues Chartres et Toulouse, a été blessé à la main hier matin alors qu'il travaillait près des machines. Il a été pansé à l'hôpital et a été ensuite conduit en sa demeure.

Une mère aurait pu corriger cela... Mais la mère était morte trop tôt....

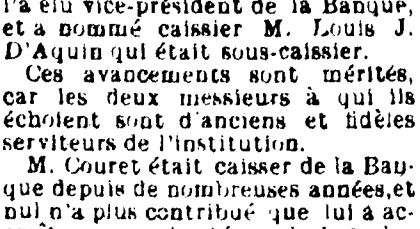
Et le notaire, demeuré seul à s'occuper du moral de sa fille, n'avait pas été apte à cette mission délicate.

Absorbé par le travail, retenu à l'étude par la conduite des affaires, et aussi, nous le savons, par d'autres visées de gain rapide, il avait confié aux mains mercenaires d'une gouvernante le soin de l'éducation de sa fille.

De là cet accident que sa fille avait pris sur lui.

JAMES BONNOT,

Successeur de JOHN BONNOT



Entrepreneurs de Pompes funèbres No 623 RUE STE-ANNE SALONS FUNEBRES.

F. LAUDUMIEY, B. ADER, Président et Gérant, Vice-Président, Secrétaire.

Morts subites.

Adolph Schlosser, un gardien de nuit du restaurant Kolb, 125 rue St-Charles, est tombé mort subitement hier matin vers 6 heures, devant le café Gem, rue Royale, au moment où il se rendait à son domicile.

Le coroner a fait la levée du corps et constaté que le décès avait été causé par une attaque d'apoplexie.

VOLS.

L'avant-dernière nuit un voleur a pénétré dans le débit de liqueurs de F. P. Bryant, rue Magasin, 3001, pendant que le garçon s'était endormi sur une chaise et a pris \$25 et un revolver dans un tiroir.

—Des cigares d'une valeur de \$78 ont été volés l'avant dernière nuit dans le magasin de Pinski Frères, rue Magasin 608. La police a fait une enquête et a constaté que les voleurs s'étaient introduits dans l'établissement par une fenêtre du deuxième étage avec l'aide d'une échelle.

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.

UTILITE -- INSTRUCTIVE -- JOLIE

LA "PENDULE EMPIRE" DE S. SMITH & FILS

Donne l'HEURE EXACTE DE TOUTES LES PARTIES DU MONDE; Globe colorié; base travaillée avec goût.

Prix £3 3s. Plus grande, 15 pouces £6 6s

Ecrivez pour demander qu'on vous envoie catalogue Montres, PENDULES, Bijouterie.

STATION BALNEAIRE

(Syst. Kneipp). Air, soleil et bains électriques. Saison d'été et d'hiver; 629 m. au-dessus du niveau de la mer.

Alpin. Pension et logement pour tout le monde dans le Sanatorium, Etablissements, Hôtels, Maisons de Pension, Villas.

Deux heures de distance de Munich-Augsbourg. En 1908: 8883 visiteurs. Prospectus et informations donnés gratuitement par l'entremise du Karverein, Woerishofen, Bavière.

AMUSEMENTS

TO-NIGHT AT 8:15. PRINCE OF DARKNESS. W. H. CRANE. Dans la Grande Piece Ripable de George Ade "Father and The Boy". Samedi Soir "TOLANE NIGHT".

Orpheum. Commencant Lundi Matin. Matinée tous les jours. Bonne place, 25c. Soir, bonne place 50c.

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs. 1108-1112 Rue Nd Remparts. PHONE HERLOCK 408.

EMILE LABAT. (Autrefois Mme Veuve Jos. Ray) Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur. No 1306 AVENUE NORD REMPARTS.

Consulat de France. A LA NOUVELLE-ORLEANS. Godchaux Building, 306-07.

AVIS. A partir du 15 Décembre 1909, les bureaux de la Chancellerie du Consulat de France seront ouverts tous les jours excepté le dimanche et les jours fériés de 9 heures du matin à midi, et de 2 heures à 4 heures de l'après midi, et le Samedi de 9 heures du matin à midi.

AVIS. A partir du 15 Décembre 1909, les bureaux de la Chancellerie du Consulat de France seront ouverts tous les jours excepté le dimanche et les jours fériés de 9 heures du matin à midi, et de 2 heures à 4 heures de l'après midi, et le Samedi de 9 heures du matin à midi.

AVIS. A partir du 15 Décembre 1909, les bureaux de la Chancellerie du Consulat de France seront ouverts tous les jours excepté le dimanche et les jours fériés de 9 heures du matin à midi, et de 2 heures à 4 heures de l'après midi, et le Samedi de 9 heures du matin à midi.

AVIS. A partir du 15 Décembre 1909, les bureaux de la Chancellerie du Consulat de France seront ouverts tous les jours excepté le dimanche et les jours fériés de 9 heures du matin à midi, et de 2 heures à 4 heures de l'après midi, et le Samedi de 9 heures du matin à midi.

AVIS. A partir du 15 Décembre 1909, les bureaux de la Chancellerie du Consulat de France seront ouverts tous les jours excepté le dimanche et les jours fériés de 9 heures du matin à midi, et de 2 heures à 4 heures de l'après midi, et le Samedi de 9 heures du matin à midi.

AVIS. A partir du 15 Décembre 1909, les bureaux de la Chancellerie du Consulat de France seront ouverts tous les jours excepté le dimanche et les jours fériés de 9 heures du matin à midi, et de 2 heures à 4 heures de l'après midi, et le Samedi de 9 heures du matin à midi.

AVIS. A partir du 15 Décembre 1909, les bureaux de la Chancellerie du Consulat de France seront ouverts tous les jours excepté le dimanche et les jours fériés de 9 heures du matin à midi, et de 2 heures à 4 heures de l'après midi, et le Samedi de 9 heures du matin à midi.

AVIS. A partir du 15 Décembre 1909, les bureaux de la Chancellerie du Consulat de France seront ouverts tous les jours excepté le dimanche et les jours fériés de 9 heures du matin à midi, et de 2 heures à 4 heures de l'après midi, et le Samedi de 9 heures du matin à midi.

AVIS. A partir du 15 Décembre 1909, les bureaux de la Chancellerie du Consulat de France seront ouverts tous les jours excepté le dimanche et les jours fériés de 9 heures du matin à midi, et de 2 heures à 4 heures de l'après midi, et le Samedi de 9 heures du matin à midi.

AVIS. A partir du 15 Décembre 1909, les bureaux de la Chancellerie du Consulat de France seront ouverts tous les jours excepté le dimanche et les jours fériés de 9 heures du matin à midi, et de 2 heures à 4 heures de l'après midi, et le Samedi de 9 heures du matin à midi.

AVIS. A partir du 15 Décembre 1909, les bureaux de la Chancellerie du Consulat de France seront ouverts tous les jours excepté le dimanche et les jours fériés de 9 heures du matin à midi, et de 2 heures à 4 heures de l'après midi, et le Samedi de 9 heures du matin à midi.

AVIS. A partir du 15 Décembre 1909, les bureaux de la Chancellerie du Consulat de France seront ouverts tous les jours excepté le dimanche et les jours fériés de 9 heures du matin à midi, et de 2 heures à 4 heures de l'après midi, et le Samedi de 9 heures du matin à midi.

AMUSEMENTS

TO-NIGHT AT 8:15. PRINCE OF DARKNESS. W. H. CRANE. Dans la Grande Piece Ripable de George Ade "Father and The Boy". Samedi Soir "TOLANE NIGHT".

Orpheum. Commencant Lundi Matin. Matinée tous les jours. Bonne place, 25c. Soir, bonne place 50c.

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs. 1108-1112 Rue Nd Remparts. PHONE HERLOCK 408.

EMILE LABAT. (Autrefois Mme Veuve Jos. Ray) Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur. No 1306 AVENUE NORD REMPARTS.

Consulat de France. A LA NOUVELLE-ORLEANS. Godchaux Building, 306-07.

AVIS. A partir du 15 Décembre 1909, les bureaux de la Chancellerie du Consulat de France seront ouverts tous les jours excepté le dimanche et les jours fériés de 9 heures du matin à midi, et de 2 heures à 4 heures de l'après midi, et le Samedi de 9 heures du matin à midi.

AVIS. A partir du 15 Décembre 1909, les bureaux de la Chancellerie du Consulat de France seront ouverts tous les jours excepté le dimanche et les jours fériés de 9 heures du matin à midi, et de 2 heures à 4 heures de l'après midi, et le Samedi de 9 heures du matin à midi.

AVIS. A partir du 15 Décembre 1909, les bureaux de la Chancellerie du Consulat de France seront ouverts tous les jours excepté le dimanche et les jours fériés de 9 heures du matin à midi, et de 2 heures à 4 heures de l'après midi, et le Samedi de 9 heures du matin à midi.

AVIS. A partir du 15 Décembre 1909, les bureaux de la Chancellerie du Consulat de France seront ouverts tous les jours excepté le dimanche et les jours fériés de 9 heures du matin à midi, et de 2 heures à 4 heures de l'après midi, et le Samedi de 9 heures du matin à midi.

AVIS. A partir du 15 Décembre 1909, les bureaux de la Chancellerie du Consulat de France seront ouverts tous les jours excepté le dimanche et les jours fériés de 9 heures du matin à midi, et de 2 heures à 4 heures de l'après midi, et le Samedi de 9 heures du matin à midi.

AVIS. A partir du 15 Décembre 1909, les bureaux de la Chancellerie du Consulat de France seront ouverts tous les jours excepté le dimanche et les jours fériés de 9 heures du matin à midi, et de 2 heures à 4 heures de l'après midi, et le Samedi de 9 heures du matin à midi.

AVIS. A partir du 15 Décembre 1909, les bureaux de la Chancellerie du Consulat de France seront ouverts tous les jours excepté le dimanche et les jours fériés de 9 heures du matin à midi, et de 2 heures à 4 heures de l'après midi, et le Samedi de 9 heures du matin à midi.

AVIS. A partir du 15 Décembre 1909, les bureaux de la Chancellerie du Consulat de France seront ouverts tous les jours excepté le dimanche et les jours fériés de 9 heures du matin à midi, et de 2 heures à 4 heures de l'après midi, et le Samedi de 9 heures du matin à midi.

AVIS. A partir du 15 Décembre 1909, les bureaux de la Chancellerie du Consulat de France seront ouverts tous les jours excepté le dimanche et les jours fériés de 9 heures du matin à midi, et de 2 heures à 4 heures de l'après midi, et le Samedi de 9 heures du matin à midi.

AVIS. A partir du 15 Décembre 1909, les bureaux de la Chancellerie du Consulat de France seront ouverts tous les jours excepté le dimanche et les jours fériés de 9 heures du matin à midi, et de 2 heures à 4 heures de l'après midi, et le Samedi de 9 heures du matin à midi.

AVIS. A partir du 15 Décembre 1909, les bureaux de la Chancellerie du Consulat de France seront ouverts tous les jours excepté le dimanche et les jours fériés de 9 heures du matin à midi, et de 2 heures à 4 heures de l'après midi, et le Samedi de 9 heures du matin à midi.

AVIS. A partir du 15 Décembre 1909, les bureaux de la Chancellerie du Consulat de France seront ouverts tous les jours excepté le dimanche et les jours fériés de 9 heures du matin à midi, et de 2 heures à 4 heures de l'après midi, et le Samedi de 9 heures du matin à midi.

AMUSEMENTS

TO-NIGHT AT 8:15. PRINCE OF DARKNESS. W. H. CRANE. Dans la Grande Piece Ripable de George Ade "Father and The Boy". Samedi Soir "TOLANE NIGHT".

Orpheum. Commencant Lundi Matin. Matinée tous les jours. Bonne place, 25c. Soir, bonne place 50c.

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs. 1108-1112 Rue Nd Remparts. PHONE HERLOCK 408.

EMILE LABAT. (Autrefois Mme Veuve Jos. Ray) Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur. No 1306 AVENUE NORD REMPARTS.

Consulat de France. A LA NOUVELLE-ORLEANS. Godchaux Building, 306-07.

AVIS. A partir du 15 Décembre 1909, les bureaux de la Chancellerie du Consulat de France seront ouverts tous les jours excepté le dimanche et les jours fériés de 9 heures du matin à midi, et de 2 heures à 4 heures de l'après midi, et le Samedi de 9 heures du matin à midi.

AVIS. A partir du 15 Décembre 1909, les bureaux de la Chancellerie du Consulat de France seront ouverts tous les jours excepté le dimanche et les jours fériés de 9 heures du matin à midi, et de 2 heures à 4 heures de l'après midi, et le Samedi de 9 heures du matin à midi.

AVIS. A partir du 15 Décembre 1909, les bureaux de la Chancellerie du Consulat de France seront ouverts tous les jours excepté le dimanche et les jours fériés de 9 heures du matin à midi, et de 2 heures à 4 heures de l'après midi, et le Samedi de 9 heures du matin à midi.

AVIS. A partir du 15 Décembre 1909, les bureaux de la Chancellerie du Consulat de France seront ouverts tous les jours excepté le dimanche et les jours fériés de 9 heures du matin à midi, et de 2 heures à 4 heures de l'après midi, et le Samedi de 9 heures du matin à midi.

AVIS. A partir du 15 Décembre 1909, les bureaux de la Chancellerie du Consulat de France seront ouverts tous les jours excepté le dimanche et les jours fériés de 9 heures du matin à midi, et de 2 heures à 4 heures de l'après midi, et le Samedi de 9 heures du matin à midi.

AVIS. A partir du 15 Décembre 1909, les bureaux de la Chancellerie du Consulat de France seront ouverts tous les jours excepté le dimanche et les jours fériés de 9 heures du matin à midi, et de 2 heures à 4 heures de l'après midi, et le Samedi de 9 heures du matin à midi.

AVIS. A partir du 15 Décembre 1909, les bureaux de la Chancellerie du Consulat de France seront ouverts tous les jours excepté le dimanche et les jours fériés de 9 heures du matin à midi, et de 2 heures à 4 heures de l'après midi, et le Samedi de 9 heures du matin à midi.

AVIS. A partir du 15 Décembre 1909, les bureaux de la Chancellerie du Consulat de France seront ouverts tous les jours excepté le dimanche et les jours fériés de 9 heures du matin à midi, et de 2 heures à 4 heures de l'après midi, et le Samedi de 9 heures du matin à midi.

AVIS. A partir du 15 Décembre 1909, les bureaux de la Chancellerie du Consulat de France seront ouverts tous les jours excepté le dimanche et les jours fériés de 9 heures du matin à midi, et de 2 heures à 4 heures de l'après midi, et le Samedi de 9 heures du matin à midi.

AVIS. A partir du 15 Décembre 1909, les bureaux de la Chancellerie du Consulat de France seront ouverts tous les jours excepté le dimanche et les jours fériés de 9 heures du matin à midi, et de 2 heures à 4 heures de l'après midi, et le Samedi de 9 heures du matin à midi.

AVIS. A partir du 15 Décembre 1909, les bureaux de la Chancellerie du Consulat de France seront ouverts tous les jours excepté le dimanche et les jours fériés de 9 heures du matin à midi, et de 2 heures à 4 heures de l'après midi, et le Samedi de 9 heures du matin à midi.

AVIS. A partir du 15 Décembre 1909, les bureaux de la Chancellerie du Consulat de France seront ouverts tous les jours excepté le dimanche et les jours fériés de 9 heures du matin à midi, et de 2 heures à 4 heures de l'après midi, et le Samedi de 9 heures du matin à midi.

Tenez, en ce moment, vous avez de mauvaises mines. C'est parce que de se tenir ainsi. — Il faut bien travailler, pourtant. — Pas comme aux galères! — Aux galères! répéta mentalement Me Charbillier. Il ne put s'empêcher de frissonner, comme si ce mot lui était paru un pronostic superstitieux. — Oui, pourrais-je la jeune fille en tapotant nerveusement ses petites mains d'un stick à pomme de vermeil, vous abusez, c'est pas chic.... Et je vous défends à l'avenir..... — J'abuse, dit-1? Mais toi, tu exagères.... Mes épaules sont roborées encore pour supporter la charge de l'étude. Et si je m'applique un peu trop à ma tâche, parfois, tu sais bien pour qui.... enfant gâtée et adouée.... — Justement: je ne veux plus de cela, mon père. Ne sommes-nous pas assez riches?... Pas assez d'autre le soin des intérêts dont vous avez la garde.... Vous ferez deux heureux; moi, d'abord, ensuite votre successeur! Et un éclat de rire juvenile égrena ses perles d'or dans le sévère cabinet notarial. — Nous croirais-tu donc si riches que cela, Solange? — Dame! Je dis ce que chacun répète au Havre.... D'ailleurs, si on n'était pas aussi sûr de trouver la forte somme dans ma corbeille, y aurait-il tant de can-